

INTERVENANT - FICHE DE SIGNALEMENT SITUATION ANORMALE DE SURDOSE LIÉE AUX DROGUES DE RUE

- Transmettre par télécopieur confidentiel à la Direction de santé publique MCQ : **1 866 377-6236**
(lecture des télécopies durant les heures ouvrables)
- **EN CAS DE SITUATION CLINIQUE ANORMALE**, joindre le professionnel de garde en santé environnementale,
par téléphone au **819 697-3333, poste 0**

Identification de l'intervenant

Travailleur de rue Intervenant d'un organisme communautaire Autre : _____
Nom, prénom : _____ Organisme : _____
Téléphone : _____ Date : _____ (aaaa-mm-jj)

Identification du patient

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Municipalité : _____ Code postal : _____
Tél. : _____ DDN : _____ RAMQ : _____ Sexe : M F

Description de l'événement

Date de la surdose : _____ (aaaa-mm-jj) Heure de la surdose : _____
Lieu de la surdose : résidence privée lieu public intérieur lieu public extérieur lieu dédié à la consommation
Ville où la surdose a eu lieu : _____
Circonstance de la surdose : personne seule personne accompagnée ne sais pas
Autres informations pertinentes : _____

Description des substances consommées

Substance(s) et format(s) (ex. : cocaïne en poudre)	Mode de consommation (fumé/prisé/injecté/cutané/oral)	Ville d'achat (quartier, web, autre)	Substance disponible pour analyse? ¹

Information clinique

Symptômes initiaux : respiration difficile très lente pupilles très petites lèvres et/ou ongles bleues
 impression de fièvre transpiration excessive ne réagit pas au bruit/douleur
 sans réaction arrêt cardio-respiratoire convulsions autre : _____

Description des interventions

Naloxone administrée avant l'arrivée à l'urgence : par ambulanciers par un proche non NSP
Information sur l'accès à la naloxone remise au patient: oui non

État actuel : à l'urgence ou hospitalisé récupère seul décès

Veuillez rappeler à la victime de surdose qu'elle peut contribuer à faire retirer du marché la drogue contaminée en appelant le **service halte au crime 819 370-6700, poste 3691** ou **via le web au halteaucrime.v3r.net pour la ville de Trois-Rivières** et pour les autres villes au **info-crime 1 800 659-gang (4264)** ou **via le web au cic@surete.qc.ca**. Elle pourra ainsi transmettre de manière **anonyme et confidentielle** de l'information sur sa source d'approvisionnement.

Suivi

Est-ce que la victime/le témoin accepterait d'être contacté(e) par un intervenant de santé publique, si nécessaire, pour donner plus de détails? Les informations seront traitées de manière confidentielle.

Oui, directement (nom et tél.) : _____ Non
 Oui, par l'intermédiaire de l'organisme : _____ Ne sais pas

Section réservée à l'usage de la Direction de santé publique

Date de réception du signalement à la DSP _____ (aaaa-mm-jj)

Commentaires : _____

¹ Faire analyser par la police la drogue suspectée est essentiel. Tentez d'obtenir la drogue en rappelant que c'est strictement anonyme et confidentiel.

Confidentialité des données

Le déclarant (intervenant) s'engage auprès de la personne qui fournit l'information (victime, témoin, autre) à collecter et à transmettre toutes les informations reçues de manière confidentielle.

La direction de santé publique s'engage à traiter toutes les informations de manière confidentielle. La fiche sera reçue par un télécopieur confidentiel dans les locaux de la direction de santé publique. Aucune donnée permettant d'identifier la victime ou les témoins de la surdose ne sera transmise à un partenaire externe.

Si, dans certaines circonstances, il existe des réticences à transmettre certaines informations par écrit, il est possible de les communiquer de vive voix, par téléphone, aux numéros mentionnés plus bas.

Notes explicatives

Qui signale?

Cette fiche est destinée à une utilisation par les intervenants d'organismes communautaires pour effectuer des signalements sur des situations qui leur sont rapportées. Elle peut être utilisée par d'autres types d'intervenants, au besoin.

Si vous êtes un professionnel de la santé, vous êtes invité à utiliser la fiche de signalement qui a été développée spécifiquement pour les professionnels de la santé.

Quoi signaler?

La fiche doit être utilisée lorsque l'intervenant croit que la situation est préoccupante, parce que :

- un nombre élevé de personnes a subi une surdose dans une courte période de temps, ou;
- les symptômes de la surdose sont particulièrement sévères, ou;
- les circonstances sont inhabituelles.

Au besoin, valider la pertinence de remplir une fiche auprès du professionnel de garde de la direction de santé publique :

- Sur les heures de bureau : **819 693-3916**
- En dehors des heures de bureau : **819 697-3333, poste 0**

Précisions sur les sections à remplir

Bien qu'il ne soit pas obligatoire de remplir toutes les sections de la fiche, il est fortement encouragé de transmettre un maximum d'information. Les éléments particulièrement importants à documenter sont la date de la surdose, le lieu de la surdose et la description des produits consommés.

Date et lieu de la surdose

Les informations sur la date et le lieu de la surdose peuvent permettre de déterminer si une éclosion de surdoses est en cours. Des détails supplémentaires pour mieux situer géographiquement le lieu de la surdose peuvent être utiles si la victime ou le témoin accepte de les fournir (ex. : intersection, lieu public connu).

Produits consommés, formes, apparences et emballages

Il est important de recueillir des informations sur tous les produits consommés avant la surdose, pas seulement sur celui qui aurait causé la surdose d'après la victime ou le témoin. Si possible, noter des détails supplémentaires sur le produit et son emballage (ex. : format, couleur, logo, signes distinctifs).

Autres informations pertinentes

Au besoin, utiliser une feuille supplémentaire pour communiquer toute information additionnelle qui pourrait aider à mieux documenter et comprendre la situation.